

LE TEMPS



La gare de Zurich. Le nombre des suicides sur le réseau ferroviaire est en hausse depuis une décennie.

Céline Zünd

Publié vendredi 9 septembre 2016

Les CFF veulent briser le tabou sur les «accidents de personnes»

Alors qu'une personne se tue tous les trois jours sur le réseau ferroviaire, les CFF lancent une campagne nationale pour dissiper le silence sur les pensées suicidaires

Aux CFF, les langues se délient autour du suicide sur les voies. L'entreprise ferroviaire a lancé vendredi à Zurich, avec le canton de Zurich, une campagne de prévention sous le slogan: «Parler peut sauver des vies». Au cœur de cette opération, la mise en ligne d'un site (www.parler-peut-sauver.ch), qui entend briser les tabous subsistant autour du suicide. C'est un chapitre de plus dans la série de mesures prises par les CFF pour tenter d'endiguer un phénomène en hausse au cours de la décennie écoulée.

En moyenne, chaque année, 112 personnes se suicident sur le réseau ferroviaire exploité par les CFF, soit une tous les trois jours. «En comparaison avec les autres pays en Europe, nous nous situons dans la moyenne», explique Kathrin Amacker, cheffe du service de communication des CFF. Mais, alors que le nombre de morts volontaires recule depuis les années 1980 dans l'ensemble de la population, les voies ferrées semblent être une méthode toujours plus utilisée, même si les armes à feu arrivent loin devant. De moins de 100 suicides en 2005, l'Office fédéral des transports (OFT) en recense 140 en 2012, 151 en 2014, puis à nouveau 140 en 2015, sur l'ensemble des 5000 kilomètres du réseau ferroviaire suisse.

«Ce constat nous pousse à agir, nous avons une responsabilité», signalent les CFF. D'où le déploiement depuis 2012 d'une campagne de prévention

nationale. Des barrières ou des obstacles ont été installés afin de rendre l'accès aux voies plus difficile. Des panneaux indiquant le numéro de La Main tendue (143) ont été apposés sur des lieux sensibles. Et, d'ici à fin 2016, près de 10 000 collaborateurs des CFF auront suivi une formation qui doit leur permettre de détecter des comportements à risque: lorsqu'une personne reste longtemps seule aux abords des voies ou qu'elle est aperçue à plusieurs reprises sur un quai sans monter dans un train, par exemple. L'impact de ces nouvelles mesures se fait sentir, assure Kathrin Amacker. «Au cours des deux dernières années, le nombre d'interventions suite au signalement de l'un de nos collaborateurs a doublé, passant d'une centaine à deux cent». Impossible de savoir combien parmi eux seraient passés à l'acte.

La fin du silence

Au cours des dernières années, le ton a changé. Les CFF se montrent moins réticents à confirmer que les tronçons les plus sensibles se situent aux abords des cliniques psychiatriques, dont une se situe entre l'axe Genève-Lausanne. Jusqu'ici, l'entreprise ne communiquait qu'avec une grande retenue sur ce thème. Avant 2013, le silence était même la règle, à cause de la crainte que l'annonce d'un suicide puisse avoir un effet incitatif sur des personnes fragiles. «Les nouvelles connaissances scientifiques dont nous disposons nous ont conduits à revoir notre stratégie», explique Kathrin Amacker.

Désormais, l'entreprise estime que la prévention ne va pas sans une «prise de conscience de l'opinion publique». A l'origine de cette évolution: l'avis des psychiatres, qui soulignent l'importance d'une communication large autour de ce thème. «Près de 90% des personnes qui commettent un suicide présentent les critères d'une maladie psychique - dépression, psychose, ou une dépendance – qui peut être traitée. Mais pour réclamer de l'aide, il faut que les individus concernés puissent sortir du silence», souligne Matthias Jäger, de la clinique psychiatrique universitaire de Zurich.

Mais communiquer, trop ou trop peu, reste un dilemme et les CFF n'ont pas abandonné tous leurs garde-fous. Ainsi, depuis le changement d'horaire 2015-2016, ils évitent les annonces sur des cas concrets. Lorsque survient un «accident de personne», seuls les passagers du train et des gares directement concernées en sont informés. En revanche, la nature du dérangement n'est plus divulguée dans des communiqués, comme ce pouvait être le cas auparavant lorsque le réseau se trouvait perturbé durant de longues heures. Les CFF émettent aussi des «mises en garde» à l'attention des médias, reprenant les recommandations du conseil suisse de la presse: pas de sensationnalisme sur ce thème.